

# INFORMATION

OTTAWA, CANADA K1A 0G5 (613) 992-1573

Publication immédiate

Ottawa, le 14 janvier 1988

88-03

## L'ÉVALUATION DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE PRÉVOIT DES GAINS ÉCONOMIQUES ET D'AVANTAGE D'EMPLOIS

Le ministre des Finances, l'honorable Michael Wilson, a publié aujourd'hui une étude analysant les avantages qui peuvent être attendus de la mise en oeuvre de l'accord de libre-échange Canada-États-Unis.

Le document examine la nature et les sources des gains découlant d'un libre-échange, ainsi que les obstacles actuels au commerce canado-américain, et présente des conclusions portant sur les avantages économiques qui découleront d'une libéralisation du commerce bilatéral.

M. Wilson a déclaré que l'accord servira les objectifs de renforcement de l'économie canadienne et de création d'emplois plus productifs et de meilleure qualité pour les Canadiens que s'est fixé le gouvernement.

Le ministre a précisé: «Les Canadiens bénéficieront d'un plus grand nombre d'emplois, de revenus accrus et d'un niveau de vie amélioré.» Il a ajouté: «Une économie plus forte et plus productive nous permettra de mieux soutenir nos programmes sociaux et de promouvoir davantage notre identité culturelle.»

Parmi les principales conclusions de l'étude:

- le revenu réel augmentera d'au moins 2.5 pour cent à long terme -- une augmentation permanente de \$450 par an pour chaque Canadien, soit \$1,800 pour une famille comptant quatre personnes;
- au moins 120,000 nouveaux emplois nets seront créés au cours des cinq premières années de l'accord (d'ici 1993).

Un résumé des faits saillants de cette étude est en annexe.